Filae
Extrait du document : Archives du Nord
Individu concerné: Abel PARMENTIER
Date: 11/08/1895

N° 141

Parmentier
Abel

Angillis
Eugénie Marie Joseph

garçon de 26 ans
fille de 23 ans

L'an mil huit cent quatre-vingt-quinze, le treize août à onze heures du matin, en la mairie et par devant nous Louis Thilleur, conseiller municipal, délégué par le Maire, Officier de l'État-Civil de la ville d'Armentières, chef-lieu de canton, arrondissement de Lille, département du Nord, ont comparu publiquement : Abel Parmentier, tisseur né en cette ville, le premier avril mil huit cent soixante-neuf, y domicilié, fils majeur et légitime de César Henri Parmentier, âgé de cinquante-cinq ans, cremeur et de Palmire Domitille Lecourt, âgée de cinquante-quatre ans, ménagère, tous deux domiciliés à Armentières, ici présents et consentant, d'une part. Et Eugénie Marie Joseph Angillis, tisseuse née audit Armentières, le vingt-six décembre mil huit cent soixante-onze, y domiciliée, fille majeure et légitime de Henri Joseph Angillis, âgé de quarante-neuf ans, tisseur et de Rose Julie Pollet, âgée de quarante-cinq ans, ménagère, tous deux domiciliés en cette ville, ici présents et consentant, d'autre part. Sur notre interpellation les futurs époux et les personnes dont le consentement est requis nous ont déclaré qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage. Lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre hôtel de ville, les dimanches vingt-huit juillet dernier et quatre août courant, à l'heure de midi; aucune opposition audit mariage n'étant intervenue, faisant droit à leur réquisition, lecture faite, tant des actes inscrits aux registres de cette ville que du chapitre six, titre cinq du Code Civil, intitulé : Du Mariage, nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la Loi que Abel Parmentier et Eugénie Marie Joseph Angillis sont unis par le mariage. De quoi nous avons dressé acte en présence de : Auguste Parmentier, âgé de cinquante-deux ans, chauffeur, oncle paternel de l'époux, domicilié en cette ville; de Auguste Lesaffre, âgé de cinquante-un ans, garçon de magasin, Abel oncle maternel de l'époux, domicilié à Houplines; d'Emile Angillis, âgé de vingt-cinq ans, tisseur, frère germain de l'épouse, domicilié à Armentières et de Henri Pollet, âgé de trente-trois ans, tisseur, oncle maternel de l'épouse, domicilié audit Armentières. Les père et mère de l'époux, ceux de l'épouse et le premier témoin ne sachant signer, les époux ainsi que les trois autres témoins ont signé avec nous le présent acte, après lecture.

Parmentier Abel
Eugénie Angillis
Auguste Lesaffre
Angillis
Pollet
Thilleur

Archives du Nord
Les documents d'origine sont consultables sur le site des Archives du Nord http://www.archivesdepartementales.lenord.fr/